



Procès-verbal de l'assemblée générale du 27/06/2026

Le 27/06/2026 à 11h18

Après convocation de ses membres dans les conditions prévues par les statuts, l'assemblée générale annuelle s'est réunie.

Étaient présents ou représentés 18 membres de l'association, sur un total de 28 membres. La feuille d'émargement ainsi que les pouvoirs sont annexées (annexe 1) au présent procès-verbal.

L'assemblée est présidée par Pierre-Emmanuel Lelièvre, Président de l'association.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Pierre-Emmanuel Lelièvre et Loïc Crespel.

Le Président constate que le quorum prévu par les statuts est atteint, que l'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle les points à l'ordre du jour :

- lecture du bilan de la saison 2025/2026 ;
- lecture et approbation du bilan financier relatif à la saison 2025/2026 quitus du trésorier ;
- fixation du montant des cotisations pour la saison 2025/2026 ;
- questions diverses.

1 Bilan de la saison

Le bilan moral de l'association est présenté par le président, Pierre-Emmanuel Lelièvre et par l'enseignant, Marc HAZIZA.

Le bilan moral est présenté ci-dessous.

1.1 Vie de l'association

Le stage de Uif EVENAS a été un moment important avec un bon retour de l'ensemble des pratiquants.

Le rassemblement UFOLEP à Dinard a également été une journée conviviale et est important pour faire découvrir la pratique enseignée au club d'Orgères.

Beaucoup d'autres écoles étaient présentes avec certaines techniques particulières à retenir ou non.

Les inter dojos ont aussi été appréciés. Rappel : ils sont ouverts à tous quel que soit le niveau et bien sûr gratuits.

Augmentation du nombre d'adhérents.

De nombreux passages de grades : deux Sandan, deux 2ème kyu et trois 4ème kyu. Marc nous félicite et nous encourage à continuer tous dans cette voie.

AIKIDO ORGERES



Lors des cours la pratique d'un débutant avec une ou deux ceintures noires est une bonne solution permettant à chacun de progresser.

La réalisation de sweats avec le logo du club est possible sur demande. Une participation de 10€ sera pris en charge par l'association.

Il faudrait revoir les canaux de communications (mail, sms, what's app) pour éviter que certains membres n'aient pas l'information.

Reconnaissance unanime de l'enseignement fait par Marc, que ce soit en termes de qualité ou du temps qu'il nous consacre.

2 Bilan financier

Le bilan financier est présenté par le trésorier, M Crespel Loïc.

Le solde s'élève à 4 190.61€.

Le bilan est en annexes avec la répartition détaillée.

Augmentation générale des recettes par rapports aux dépenses.

Nous envisageons pour l'exercice suivant la possibilité de placer un montant maximum de 50% du compte courant sur un livret A (par exemple).

Une participation à certains stages payants est possible, le montant sera déterminé en fonction du nombre de demandes.

Cette résolution est adoptée à 18 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

3 Détermination du montant des cotisations 2025/2026

3.1 Cotisation adulte et enfants de 13 ans et plus

La cotisation restera à 140€ et ensuite un tarif de 110€ pour les membres de la même famille.

La proposition est acceptée par l'assemblée générale 18 voix pour, 0 contre et 0 abstentions.

4 Bureau

Le bureau étant démissionnaire, un appel à candidature est demandé :

M Pierre-Emmanuel Lelièvre se représente comme président

La proposition est acceptée par l'assemblée générale 17 voix pour, 0 contre et 1 abstention.

M Loïc Crespel se représente comme trésorier

La proposition est acceptée par l'assemblée générale 18 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

M Sylvain Daubert se présente comme secrétaire

La proposition est acceptée par l'assemblée générale 18 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

AIKIDO ORGERES



5 Questions diverses et projets saison suivante

Voir la possibilité de passer sur une banque en ligne.

Marc :

- Pour 2026 il espère d'autres passages de grades, cela permet d'assumer sa place, son niveau dans le dojo.
- Il remercie tous les pratiquants pour leurs prises en charge des débutants. Bonne assiduité des débutants, il faut persévérer.
- Et merci également à Sylvain pour la réalisation du site internet.

Fin de séance

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les membres du bureau.

Le Président élu Pierre-Emmanuel Lelièvre	Le Trésorier élu Loïc CRESPEL	Le Secrétaire élu